

W /

Ministre de l'Agriculture a fait connaître les bases, sur lesquelles ~~a été~~ cette subvention, que ces bases sont exactes, sauf l'une d'elles, ayant trait au montant des dépenses par habitant. En effet le pourcentage a été fixé à 2%, en calculant la dépense sur une population de 15000 habitants au lieu de 3104, chiffre réel au moment de la rédaction du projet, ce qui aurait donné un taux de subvention de 13%, dont perte pour la commune de 11% sur 2.000.000 soit 220.000 francs. La raison donnée par le Ministère est celle-ci : les pièces du dossier prévoient pour Orsay une population future de 15000 à 25000 habitants. Or, les deux derniers recensements, accusent une augmentation de 500 habitants en 5 ans, soit 100 habitants par an, donc, pour arriver à 15000 habitants, il faudrait, à cette cadence, 150 ans et pour arriver à 25000, 250 ans. Le conseil Municipal d'Orsay attire respectueusement l'attention bienveillante de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, sur les conséquences désastreuses pour la commune de l'interprétation donnée par l'administration à l'affirmation fantaisiste et ne reposant sur rien des rédacteurs du projet. Il estime que ce serait un véritable déni de justice de faire subporter à la population actuelle d'Orsay une perte de 220000 francs, sous le prétexte que la Ville comptera 15000 habitants dans 150 ans. Il est convaincu qu'il suffira d'attirer l'attention de Monsieur le Ministre de l'Agriculture sur cette erreur pour qu'il donne les ordres nécessaires pour la réparer.

Il l'assure d'avance de sa vive reconnaissance et de son entier dévouement.

M. le Maire donne connaissance au conseil du testament de M^e Vasseur en date du 27 février 1931, instituant la commune d'Orsay légataire universelle d'une somme de 25000 francs en une propriété.

Le conseil, accepte le dit legs et autorise

Testament Vasseur

Envoyé le 9 juillet 1932

Reçu le 19

M^{me} le Maire a signer tous actes et pièces, chez le Notaire ou en tout autre endroit.
 Le Conseil, décide, par raison d'économie et pourriture de chauffage afin de profiter des prix d'été, de faire l'achat Ecoles, Mairie et crèche, du combustible nécessaire au chauffage des écoles de la Mairie et de la crèche, pendant l'hiver 1932-1933.

Envoyé le 8 Juin 1932
 Reçu le 11 Juin 1932

De faire une adjudication qui aura lieu le le 27 juin 1932 à 9 heures du matin.
~~Et demande à M^{me} le Préfet de bien vouloir autoriser la commune à acheter de l'anthracite Anglais, les autres combustibles ne fourniraient pas assez de calories pour le chauffage des écoles, de la Mairie et de la crèche où est installé le chauffage central.~~

Designe M^{me} Guy et Vilain pour assister M^{me} le Maire à cette adjudication.

M^{me} le Maire donne lecture au conseil d'une demande de M^{me} Mariquot imprimeur, libraire à Orsay, de bien vouloir lui accorder comme les années précédentes la fourniture, des livres, papeteries pour l'année scolaire 1932-1933, de Juillet à Juillet, ainsi que la fourniture des prix.

M^{me} Mariquot consentira un rabais de 5% pour la papeterie, encre, caliers, plumes, crayons etc., 10% sur les livres, et 20% sur les prix, et demande qu'on lui accorde un marché de gré à gré pour les fournitures scolaires.

Le conseil, autorise M^{me} le Maire à traiter avec M^{me} Mariquot pour les fournitures scolaires par un marché de gré à gré. Décide que la fourniture des prix sera faite comme les années précédentes par M^{me} Mariquot avec un rabais de 20%.

Le conseil, sur la demande de M^{me} le Maire, vote les sommes suivantes aux employés de la Mairie
 1^e: Une augmentation de 40 francs par mois à Madame Augenard secrétaire adjointe.

2^e: Une augmentation de 50 francs par mois à M^{me} Guillet

3^e: Une augmentation de 45 francs par mois à M^{me} Guillet

4^e: Une gratification de 500 francs à M^{me} David secrétaire et une gratification de 500 à M^{me} Augenard secrétaire adjointe.

Marché de gré à gré
 Mariquot pour les
 fournitures scolaires
 et prix

Envoyé le 20 Juillet 1932

Reçu le 26 Juillet 1932

Employés de la
 Mairie. Vote de crédits

Envoyé le 21 Juin 1932

Reçu le 29 Juin 1932

Ces sommes ci-dessus seront prévues au budget additionnel de 1932.

C.V.O N° 11
Construction de bordures et caniveaux.

Marché de gré à gré Gabriel chemin vicinal ordinaire N° 11.

M. le Maire soumet au conseil un projet de marché avec M. Gabriel entrepreneur de travaux publics à Orsay pour la construction de bordures et caniveaux au

Marché de gré à gré Gabriel chemin vicinal ordinaire N° 11.

Le conseil, délibère; adopte le marché s'élevant à la somme de 12000 francs souscrit par M. Gabriel autorise M. le Maire à poursuivre l'approbation de ce marché.

S'engage à inscrire au budget additionnel à titre de complément de l'art. 78 un crédit de 12000 francs pour l'exécution des travaux précités.

Rideau pour les écoles
marché de gré à gré.

Envoyé le 8 juillet 1932
Reçu le 19

M. le Maire donne connaissance au conseil, d'un devis de M. Veysier tapissier à Orsay, concernant la fourniture et la pose de rideaux stores pour les nouvelles écoles, s'élevant à la somme de 5500frs. Le conseil, accepte le devis ci-dessus et autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Veysier pour ces fournitures.

Mobilier pour le bureau
de M. le Maire et des adjoints et bureau du secrétaire à la somme de 3735 francs, pour la fourniture de marchés de gré à gré.

Envoyé le 20 juillet 1932
Reçu le 5 août 1932

M. le Maire donne connaissance au conseil, d'un devis présenté par M. Veysier tapissier à Orsay, s'élevant à la somme de 3735 francs, pour la fourniture de 1 bureau, 1 fauteuil, 1 classeur, 3 chaises, 1 table pour le bureau de M. le Maire.

1 bureau double, 4 chaises, 1 fauteuil pour le bureau des adjoints.

Le conseil, accepte le devis présenté par M. Veysier et autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Veysier pour ces fournitures, les sommes de 5500frs et 3735frs, seront comprises au budget additionnel de 1932.

Le conseil décide l'achat de casiers et du mobilier nécessaire au secrétariat et vote à cet effet la somme de 4960 francs; cette somme sera à prévoir au budget additionnel de 1932.

M. le Maire est autorisé à passer un marché de gré à gré avec la Maison C. & J. Industrial et Minière du Nord et Alpes 67 rue de Front à Paris

chemin rural n° 38
élargissement à 8 m
fixation du nivellement
classement dans la voirie
urbaine.

Envoyé le 9 Juillet 1932
Reçu le 19

M. le Maire indique qu'il est saisi d'une demande d'alignement sur le chemin rural n° 38 dit rue du Brusson. Il fait connaître que cette voie est pourvue d'égout, de canalisation d'eau, de gaz, et d'électricité et qu'elle se trouve bordée du côté du chemin de fer par des habitations sur toute la longueur entre le Pont de Pierre et le ruisseau de Corbeville.

Il ajoute qu'il s'agit donc d'une véritable voirie urbaine et qu'on ne peut lui conserver la largeur de 5 mètres qui lui est attribuée par l'état de reconnaissance des chemins ruraux.

Le Conseil, délibère :

Décide l'élargissement à 8 m de la partie du chemin rural n° 38 entre le pont sur le ruisseau de Corbeville et le pont de pierre sur la ligne de Paris à Limours et la partie de la rue du Pont de Pierre jusqu'au chemin 34.

Demande à M. le Maire de faire établir le dossier réglementaire à soumettre à la formalité de déclaration d'utilité publique.

Fixe à 8 francs le m² la valeur du terrain à acquérir. Décide qu'avant tout travail d'empierrement il sera procédé aux travaux de terrassement pour obtenir la plateforme de 8 m.

Demande le classement dans la voirie urbaine de la portion du chemin rural n° 38 dont les alignements et le nivellement doivent être fixés.

Sollicite la déclaration d'utilité publique pour les projets à présenter.

Le Conseil, vu la demande présentée par le borgère de demain, pf location de terrain dans la Prairie des Hes - est d'avis de ne pas accepter cette demande. Le Conseil, vu la demande de M. Fumetier demandant la résiliation de son bail de la Prairie des Hes, est d'avis que cette question sera étudiée quand M. Fumetier aura rempli ses obligations pour la première année de bail expirée.

Le conseil vote la somme de 2500 fs pf l'Inspection médicale scolaire, à prévoir au budget additionnel de 1932 et invite M. le Maire à demander des renseignements complémentaires pour le cas où les parents des enfants se refuseraient à cette visite.

Demande de location
de terrain. Prairie des
Hes par le borgère de
Demain.

Envoyé le 19

Reçu le 19

Demande Fumetier

Envoyé le 19

Reçu le 19

Inspection médicale
scolaire

WJ

Réfection cour des écoles
école maternelle
Envoyé le 21 juillet 1932

Le conseil vote la somme de 2522 francs pour la réfection du sol de la cour de l'école maternelle à prévoir à l'additionnel de 1932, accepte le devis présenté par M^r Colin

Envoyé le 19 juillet 1932

M^r le Maire explique que d'après la convention passée avec la S^té lyonnaise des eaux, la somme de 1.350000 frs. qui devait être remise à cette société en 1932, comme solde du montant des travaux d'adduction d'eau, ne lui sera versée qu'au cours du 3^e trimestre 1933.

Pour faire à cette dépense, il serait avantageux de profiter de la loi du 30 décembre 1928 articles 142 à 144 qui prévoit des avances à taux réduit pour l'exécution des travaux d'adduction d'eau potable.

En conséquence le conseil invite M^r le Maire à faire le nécessaire pour que le dossier de demande d'avance soit déposé avant le 31 juillet 1932.

Le conseil accepte le devis de M^r Colin architecte s'élèvant à la somme de 8500 francs concernant le ravalement des parties extérieures des parties anciennes du bâtiment de la Mairie et vote la dite somme à prévoir au budget additionnel de 1932, autorise M^r le Maire à passer un marché de gré à gré avec la S^té Arc en ciel.

Le Conseil vote la somme de 5204 frs pour les travaux d'alimentation directe sur Octeville pour l'éclairage des logements des instituteurs à prévoir au budget additionnel de 1932 et autorise M^r le Maire à passer un marché de gré avec M^r Pommier électricien à Versailles.

M^r le Maire expose au conseil que M^r Dreux est intervenu utilement dans la solution de la question du du chemin de fer de Paris à Limours.

Il propose de lui adresser les remerciements et les félicitations du conseil.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.
Mme le Rayet Marie épouse Boalère, domiciliée à Orsay, chemin 24, depuis le 1 janvier 1931, ayant 2 enfants âgés de 5 et 2 ans ayant son domicile de secours à Orsay.

admise en 1^{re} partie.

Mme Cretois Rolande épouse le Calvez, domiciliée à Orsay 99 rue André Chénier, depuis Janvier 1926 ayant 2 enfants de 10 et 6 ans, son dernier enfant étant né le 17 février 1932, ayant son domicile de secours à Orsay.

admise en 1^{re} partie.

Voir page 519

Ravalement des parties extérieures des parties anciennes du bâtiment de la Mairie.

Alimentation directe sur secteur des logements des instituteurs
Envoyé le 21 juillet 1932

Reçu le 28 juillet 1932

Félicitations à M^r Dreux

Assistance aux femmes en couches

Envoyé le 8 juin 1932

Reçu le 19

Mme Niederklausen Andrée, célibataire, domiciliée à Orsay, rue de Versailles, depuis sa naissance, ayant son domicile de secours à Orsay.
admise en 1^{ère} partie

Mme Dicuset Andrée, célibataire domiciliée à Orsay 32 rue de Chartres depuis février 1926, ayant son domicile de secours à Orsay.
admise en 1^{ère} partie.

Mme Montfort Marie épouse Le Maux, domiciliée à Orsay depuis le 12 mars 1932, ayant 2 enfants de 2 et 1 an, ayant son domicile de secours à Igny 8. et 0. admise en 2^e partie.

à ajouter à la liste d'assistance médicale gratuite
2^e partie: les enfants Guigou et Fresne.

Le conseil, donne un avis favorable à 2 demandes présentées par M M^{rs} Georget Emile et Vallet fm Cadot pour soutien indispensable de famille.

Budget additionnel 1932

Budget additionnel 1932

Recettes

Excédent de l'exercice 1931	610 931	51
Gage sur les pianos 1931	80	.
Redevance Sud Lorraine sur consommation 1931	80 62	64
Vente de gâtures 1931	336	.
Gage Vicinale 1929	26 38	78
Subvention sur fonds communs 1931	37 71	-
Clôture 1929	85	-
Subvention sur fonds communs 1932	33 58	-
Budget des Cultes	12 42	-
Vente de vieux matériaux	125	-
fonds de chômage	75 000	-
Subvention terrains de Jeux	30 000	-
Prêt Caisse des dépôts ff Hamelin * Mairie logement Institut	221 975	-
Subvention pour égouts rue de Bozère	35 000	-
d. ff construction du groupe scolaire	280 370	-
d. locaux ff terrain réservoirs d'eau à Moulotton	3 600	-
d. ff adduction d'eau (1 ^{ère} attribution)	32 000 00	-
d. public signal ff paumeau signalisation	320	-
d. affrav & Comp ^{res} groupe scolaire et logements Institut	60 000	-
Produit du caveau provisoire	199	-
Total des Recettes	160 709 193	

Dépenses

Dettes antérieures		271	58
Construction de bordures et caniv. C.V.O n° 10 rue de l'Yvette		12000	-
Complément d'entretien des C.V.O.		784	13
Plus value de centimes pour emprunt		54229	16
Reste à payer sur intérêts de l'emprunt du dépotoir 1931		1190	-
- d° - d° 1930		175	-
Amortissement de 4 obligations de l'emprunt dépotoir		2000	-
Annuité de l'emprunt de 221975 francs.		7081	65
Reste à payer sur achat matériel des pompiers		12065	-
d° sur égouts rue de Bozère		115223	06
d° sur terrain de Jeux		21262	75
d° sur abri pompe, matériel du marché et W.C.		43774	44
d° sur pavage de la rue Bourcier		6679	85
d° sur subvention Etat p/c ch. V° et rurau		13900	-
Achat de terrain pour réservoir d'eau à Mondetour		3600	-
Reste à payer ff nouvellement place des écoles et cours de récréations		29974	79
d° sur empierrage chemin rural n° 24		1532	77
d° à M. Sandres et trav. Val l'Euse et au seau Corbeau		2126	-
Ind. garde champêtre ff risques professionnels		1200	-
Construction d'un lavoir sur l'Yvette		49252	66
Supplément d'entretien et remontage pendules écoles		400	-
Versement au Farc d'Orsay 1 ^{re} partie participation éclairage		150	-
Participation en électricité ordines Farc d'Orsay 2 ^e partie		100	-
Supplément de traitement au professeur d'anglais		750	-
Sub. Com. lotiss Villa des Gares ff entretien Dr. rueau		1530	-
Bourse scolaire, Dunaine, Marteau.		400	-
Assurance contre les tiers camionnette incendie		500	-
Réfection trottoirs et caniv. à 4 ^e St Laurent		2079	-
Partic. Com. le cierge Yvette Moulin de Bozère		200	-
Caisse de chômage		45000	-
Ind. Les Roussey		500	-
Ind. L. Robin		300	-
Gratification David		500	-
- d° Angenard		500	-
Chemin rural 18. superf. cassie, rechap' par busse		2500	-
Chauff. central, Mairie, anciennes classes		25300	-
Brélichement d'anciens bâtiments Com*		5200	-
Subvention aux ministères de l'Éducation		50	-
Concpt frais de bureau de la Mairie		1000	-
Aménagement entre France des îles		35720	-
	à reporter	500971	84

Dépenses (suite)

	Report	500 971	584
Reste à payer sur trax ^t groupe scolaire l'af aménag ^t des anciennes classes en logements solde couverture toitures Mairie, Eglise 1930	175846	82	346055
Emploi du legs Salmon.	2968	85	100
Compt ^t pf œuvres post scolaires	950	-	850
(délivrance) - Versement à la S ^t e des Baum pf trax ^t adduction d'eau	320000	-	Achat de timbres anti tuberculeux
- Achat de timbres anti tuberculeux	100	-	Restauration de la rue Georges Clémenceau
- d° - de la rue du Buisson	7000	-	53000
Location d'une salle pf la distib. des pines	200	-	Compt ^t pf confection des robes
Compt ^t pf confection des robes	1000	-	d° pf entretien de la Mairie
d° pf entretien de la Mairie	7000	-	d° pf assurance des bâtiments Com ^x contre l'incendie
d° pf assurance des bâtiments Com ^x contre l'incendie	1000	-	d° pf entretien des pompes à incendie
d° pf assistance aux veillards	2000	-	d° pf assistance aux veillards
d° dispensaire anti-tuberculeux	14000	-	d° inspection des viandes
d° inspection des viandes	1000	-	d° pf assurance des employés Com ^x
d° pf assurance des employés Com ^x	1000	-	d° entretien des écoles publiques
d° entretien des écoles publiques	5000	-	achat de rideau école
achat de rideau école	6000	-	- d° cinema
- d° cinema	5000	-	Inspection médicale des écoles
Inspection médicale des écoles	2500	-	meubles pf les bureaux, Mairie et adjoints
meubles pf les bureaux, Mairie et adjoints	5000	-	Compt ^t pf le terrain de Jeux
Compt ^t pf le terrain de Jeux	6000	-	d° pf subvention au lotiss ^t = pf entretien etc
d° pf subvention au lotiss ^t = pf entretien etc	13000	-	gratif. aux macons groupe scolaire
gratif. aux macons groupe scolaire	200	-	Subvention pour le mouvement artistique Bzjans
Subvention pour le mouvement artistique Bzjans	700	-	fermeture de l'entrée principale de la Mairie
fermeture de l'entrée principale de la Mairie	10000	-	réfection sol des cours école maternelle
réfection sol des cours école maternelle	2522	-	pose et fourniture pf branchement sur secteur éclairage
pose et fourniture pf branchement sur secteur éclairage	5204	-	Logements rustit
Logements rustit	3710	-	Inst allation téléphone (nouveau bureau)
Inst allation téléphone (nouveau bureau)	4960	-	à quillet
à quillet	1000	-	Mobilier du secrétariat
Mobilier du secrétariat	1800	-	Ind ill' Cord pf réception du fruit
Ind ill' Cord pf réception du fruit	50000	-	Panneau électoral
Panneau électoral	10000	-	Aménagement Place de la Mairie
Aménagement Place de la Mairie	10000	-	enterrerement, cylindrage chemin rural n° 13
enterrerement, cylindrage chemin rural n° 13	10000	-	brottoirs et caniveau rue de Bozère
brottoirs et caniveau rue de Bozère	11000	-	Construction d'un abri au cimetière
Construction d'un abri au cimetière	3000	-	goudronnage de la Place des écoles
goudronnage de la Place des écoles	6000	-	- d° - rue Faraterie et Mail
- d° - rue Faraterie et Mail	8500	-	Ravallement de la Mairie
Ravallement de la Mairie	803	16	Dépenses diverses
Dépenses diverses	Subvention juvette sportive	Total des dépenses	1607 391
Subvention juvette sportive	10000	93	- - - - -
- - - - -			

Cotes irrecoverables.

Le Receveur présente l'état des taxe communales comprises dans les éoles de 1929 à admettre en non-valeurs. ces taxes sont afférentes à des cotes précédemment examinées par le Contrôleur et les répartiteurs pour le principal.
Le conseil déclare se référer aux avis consignés colonne 16 de l'état.

La séance est renvoyée à l'unanimité au jeudi 9 juillet 1932 à 8 h. 15 -

Suite de la séance du 31 mai 1932.

Étants présents: M^{me} Dumaraud Blaire, Cadot, Bevassour, Marotte adjoints, Beroux, Delbes, Lemire, Blondel, Vilain, Bertrand, Guillenard, Pivost, Lefèvre, Guy, Dreuse, Stevenin, Thermabessière, Duncat.

Absents excusés: M^{me} Demouclay, Gouveneur, Dupré.

M^{me} Delbes est élu secrétaire.

Le Conseil,

Considerant que certaines dépenses ont dépassé les crédits alloués, et qu'il y a lieu pour régulariser la comptabilité du receveur, de voter les suppléments de crédits nécessaires pour couvrir les excédents de dépenses. Approuve les excédents de dépenses de l'exercice 1931, tels qu'ils sont présentés par le receveur Municipal.

Le conseil Municipal,

Vu la loi du 21 mai 1876, l'instruction ministérielle du 24 juillet suivant, et le règlement général sur le service des chemins vicinaux.

Vu les propositions présentées par M^{me} l'ingénieur Vicinal. Vu l'arrêté de mise en demeure à M^{me} le Préfet en date du 24 mai 1932.

Considerant qu'il y a intérêt à entretenir dans un bon état de viabilité, les chemins de grande communication, d'intérêt commun et vicinal.

Adopte les propositions présentées par M^{me} l'ingénieur Vicinal, pour l'entretien de ces chemins.

Vote l'inscription au budget Vicinal des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins Vicinaux pendant l'année 1933 avec 3 Journées de prestations.

Budget Financier: Recettes et dépenses:

Budget additionnel: - d° -

90.997
13.055,71

Excédents de dépenses

Budget Vicinal

CHAPITRE PREMIER

DEPENSES ORDINAIRES

DEPENSES au
dernier compte le Maire DEPENSES proposées par
le C.N.

<u>Frais d'Administration</u>		
Trait. des secrétaires	29.327,-	
Frais bureau Mairie	4.163,-	30.000,-
Imprimés à charge communes		4.000,-
Conservation des archives		200,-
Frais registres Etat-Civil	445,80	150,-
Journal Officiel édition commune	4,00	
Frais confection des roles	1.555,95	4,00
Chauffage bureau gendarmerie	200,-	1.600,-
Trait. Recev. Municipal(1/10° facult.)	2.115,75	200,-
		604,50
<u>Traitemet du garde champ.</u>		
Dotation de la Rosière	10.080,00	9.600,-
Allocation porteur de dépêches	1.500,-	1.500,-
Prolongation ouvert. Bureau poste	1.000,-	1.200,-
Dépenses du téléphone	2.400,-	2.400,-
Frais entret. Boites lettres	830,50	1.000,-
Frais audiences foraines	120,-	150,-
Abonnements à divers, public, administ.	3.350,-	2.350,-
Trait. Concierges Mairie	263,90	300,-
Caisse d'épargne	300,-	15.000,-
<u>Entretien des propriétés communales</u>		300,-
Entretien de la Mairie	14.923,29	
d° et clotures cimetière	1.785,50	15500,-
Contrib. biens revenus communaux	1.409,14	1.500,-
apprentissage métier	200,-	1.500,-
Revertement Bureau Bienf. (legs Boursier)	700,-	700,-
Entretien Bat. communaux	21.791,59	15.000,-
Chaussures enfants des Ecoles	1.806,25	1.800,-
Entret. Fontaines puits et mares	1.996,35	1.2.500,-
Assurance batim. commun. incendie	662,55	1.500,-
Entret. Horloge et remontage pendules		
des Ecoles	421,00	1.000,-
Indemnités sapeurs pompiers	2.182,50	2.200,-
Entretien des pompes à incendie	1.817,90	2.500,-
Assurance des pompiers	38,60	50,-
<u>Assistance hygiène</u>		
Contingent commune pr enfants assistés	2.057,14	2.500,-
d° aliénés	4.380,02	5.000,-
Dépenses assistance Médicale gratuit.	16.591,76	15.000,-
" vieillards	23.486,34	20.000,-
Pesage des nourrissons	100,-	100,-
Contingent dépenses protég. Santé Pub.	2.072,15	2.000,-
d° anti-tuberculeux	1.981,25	2.000,-
Inspection sanitaires tuerie viande	4.511,55	4.600,-
Assurances sociales salariés comm.		4.000,-
Assistance Fam. Nomb.	376,64	500,-
d° Femmes en couches	991,41	1.000,-
Assuran. employés municipaux	1.642,78	2.000,-
Subv. Bureau Bienfaisance	4.500,-	4.500,-
" Fanfare	800,-	1.000,-
" Ste Secours Mutuals	1.000,-	1.000,-
Assurance fautes lourdes pompiers		50,-
Cotisation association des Maires	10,-	10,-
Subv. Amicale des Anc. Combattants	600,-	600,-
" Comité des Mutilés et Réformés	100,-	100,-
<u>Instruction Publique</u>		
Entretien des Ecoles publiques	13.141,56	20.000,-
Indemnité résidence aux instituteurs	2.625,-	2.400,-
" logement	5.600,-	25.000,-
Chauffage classes Mairie Crèche	16.408,75	1.500,-
Mobilier scolaire et matériel enseig.	1.528,50	6.000,-
Salair. aide école maternelle	6.286,-	400,-
Indemnité chauffage institut.	215,-	200,-
Médailles et livrets pour prix	29,40	400,-
Subv. Coopérative scolaire	400,-	400,-
Achat livres de prix	4.136,55	4.000,-

Budget
Budget
1933

Nature des DEPENSES

DÉPENSES cons-
tatées au der-
nier compteCREDITS proposés par
le MAIRE le C.M.

Subv. Caisse des Ecoles	2.000,-	3.000,-
Fournitures élèves Ecoles	11.198,-	10.000,-
Indemnit. Personnel enseignant pour oeuvres post-scolaires	2.316,40	2.800,-
Emploi du legs Parat	960,-	1.200,-
Achat livres bibliothèque scolaire	180,90	200,-
Trait. professeur anglais	912,50	1.500,-
d° d° dessin	900,-	900,-
d° d° piano	150,-	400,-
Crèche personnel et fournitures)	6.734,75	8.000,-
Subv. Sté d'Horticulture	200,-	200,-
Balayage des classes	2.665,-	950,-
Emploi du legs Salmon	450,-)
Voirie urbaine -		3.500,-
Entretien des rues et places publiques	4.913,60	38.000,-
Eclairage rues bat. commun.	33.663,66	30.000,-
Enlèvement boues immondices	38.250,-	3.500,-
Indemnitésoyer comunal	2.500,-	42.000,-
Salaire cantonniers voirie urbaine	40.920,-	
Voirie vicinale -		10.500,-
Salaire des cantonniers chem. vic?ord.	7.201,10	50.000,-
Entretien des C.V.O.	54.304,93	100,-
Dépenses diverses		200,-
Frais généraux (roles)	36.423,00	2.663
Contingent pr chemins G.C.		
Contrib. Fonds communs entretiens chemins Vic, et ruraux		27.534,-
Voirie rurale		5.000,-
Entretien chemins ruraux	5.996,11	5.000,-
Elargissement des d°	5.826,68	500,-
Entretien dépotoir		35.000,-
Subv. lotissements pr entretien écl.	10.073,07	
Barrage Yvette	8.544,41	
Goudronnage Pacaterie	7.204,50	
Alignement VAURS	7.994,40	
Dépenses diverses		12.000,-
Fêtes nationales et autres	10.967,90	1.500,-
Recensement par le contrôleur	1.500,-	
Honoraires d'architecte, géomètre et avocat	5.839,04	6.000,-
Dépenses imprévues	11.971,6	12.000,-
Indemnité au garde pr bicyclette	200,-	200,-
" " " risques profession.		1.200,-
Arbre de Noël école Maternelle	100,-	100,-
Subv. Sté de Pêche	300,-	300,-
Indemnité Mr et Mme DARE	250,-	250,-
Etrennes facteur	30,-	50,-
Bourses scolaires REBERGUE, DUNAIME MARTEAU	200,-	600,-
Entretien terrain de jeux		750,-
Balayage de la Mairie	1.350,-	
Surveillance cantine	400,-	
Indemnité BAILLAVOINE	200,-	
Achat timbres anti-tuberculeux		100,-
Caisse de chômage		10.000,-

Total des dépenses ordinaires :539.409,52

58.640,50 \$ 78640

Le conseil,

Vu le budget proposé pour l'année 1933, duquel il resalte que les crédits proposés pour les dépenses annuelles et ordinaires - - - - -

Sont de :

Les recettes ordinaires s'élèvent à 578640,50
Le Produit des taxes instituées par la loi
du 13 août 1926 à 578640,50
Le Produit des 3 journées de prestations à 12.500 ..
soit un Total de 578640,50

Il reste à pourvoir à un déficit de : 326788,74

Considerant qu'il sera fait face à une
partie de ce déficit au moyen des impositions ci-après:

12 cent salaire du garde champêtre	9600.
10 cent assistance aux vieillards	15000.
2 d° familles nombreuses	1500.
2 d° femmes en couches	1500.
5 cent chemins vicinaux	3995.
3 cent spéciaux pf chemins vicinaux	2397.

soit un total de 33992. .33992. ..

Il ressort une insuffisance de revenus de : 292796,74
nécessitant une imposition de : 378 cent.

Délibère :

Impositions extraordinaires: les impositions ordinaires et extraordinaires à comprendre dans les roles généraux de 1933, sont fixées et votées à nouveau, conformément aux indications contenues dans le tableau ci-dessous.

5 cent ordinaires

12 cent salaire du garde champêtre

10 cent assistance aux vieillards

378 cent insuffisance de revenus

2 cent assistance aux familles nombreuses

2 cent - d° - femmes en couches

5 cent chemins vicinaux

3 cent extraordinaires pf chemins vicinaux

2 d° remb' emprunt 53300 destinés aux égouts

1 d° - d° - 12333 écoles

5 d° d° 63789,25 cimetières

2 d° d° 25666 - écoles

7 d° d° 60000 Dépôt du Guichet

14 d° d° 150000 Dépôt

67 d° d° 800000 écoles (voie aux eaux)

6 d° d° 65000 pavage rue Bourassa

62 d° d° 750000 écoles trav + dir

19 d° d° 221975 Mairie, logements institutions

Total

594 centimes

Salaire du Garde
Champêtre

Le Conseil,
Vu les lois, du 21 juillet 1907, et 5 avril 1884
Délibère :

Il est voté une imposition extraordinaire de 12 cent pour franc, au principal des contributions, pour le traitement du garde champêtre de la commune d'Orsay pendant l'année 1933.

Les comptes et budgets du Bureau de Bienfaisance sont approuvés par le conseil.

Le conseil, décide l'achat de 65 tonnes de gailettes d'anthracite français 50x80 -

1200 kg de charbon (tête de moineau) 1^{re} qualité.

100 bûches de coke de gaz n° 0 - 1^{re} qualité.

accepte le calier des charges de 1932, en y ajoutant les mentions suivantes :

- 1^e La livraison devra être faite sur camionnette de moins de 2000 Kg.
- 2^e il devra être déposé un échantillon avec la soumission de la marchandise soumissionnée.

Installation du téléphone dans les nouveaux bureaux de la mairie

Le conseil, vu le devis présenté par l'administration des Postes pour le changement du téléphone du 1^{er} étage au rez de chaussée - décide d'accepter le devis comprenant l'appareil avec 5 directions. Le crédit a été porté au budget additionnel de 1932.

Nomination d'un membre de la Commission scolaire

Le conseil, Vu la démission de M^r Vilain de la Commission scolaire, désigne M^r Bertrand pour remplacer M^r Vilain.

Pétition des commerçants

Le Conseil,

Vu la pétition des commerçants d'Orsay, demandant que les bacs de gaz de nuit soient allumés les Dimanches et jours de fêtes, décide de consulter le Directeur de l'Usine à Gaz de Falaiseau pour savoir à quel prix la Société consentirait à faire cet éclairage.

Subventions à diverses œuvres

Le conseil vote les subventions suivantes aux sociétés ci-dessous

350 francs aux amis de l'école

300 francs à la 1^{re} l'Yvette Sportive

100 francs au Comité du Monument Aristide Briand à Facy-sur-Eure.

Ces sommes ont été prévues au budget additionnel de 1932.

Demande des substituts de surveillance de la cantine.

Le Conseil, vote la somme de 500⁰ à titre

21 juillet 1932

11 Août 1932

Envoyé le

Reçu le

d'indemnité pour les instituteurs et institutrices
qui assurent la surveillance de la cantine.
M^e Richard Directeur 100^f
M^e Richard institutrice 100^f
M^e Daré - d^r - 100^f
M^e Daré - d^r - 100^f
M^e Pissard - d^r - 50^f
M^e Bayol - d^r - 50^f

Ces sommes ont été prévues à l'additionnel 1932 à l'art. deux post
l'ouverture des Maisons scolaires
d'aménagement des lotissements de la
Prairie et les Jardins d'Orsay, qui ont fait
l'objet d'une instruction au titre de la loi du
19 juillet 1924,
le Conseil.

Vu l'avis favorable de la commission sanitaire
en date du 19 mai 1932.

Émet également un avis favorable sur les dossiers
d'aménagement présentés,
le conseil,

après avoir pris connaissance des dossiers déposés par
les associations syndicales autorisées "la Prairie
et les Jardins d'Orsay, en vue d'obtenir une sub-
vention de l'Etat et éventuellement un prêt de la
Caisse départementale pour l'aménagement de
ces lotissements. Considérant que rien ne s'oppose
à ce que la garantie demandée soit accordée,
donne un avis favorable à ces demandes.

Vote à cet effet une imposition éventuelle de 200 cent-
itaut entendu que cette demande se confond avec celle
précédemment votée le 10 décembre 1929.

Le Conseil désigne syndics titulaires pour
le Syndicat du Parc d'Orsay 1^{re} partie :

M^{ss} Guy, Bertrand, Stevini.
Suppléant: M^{ss} Chauvin.

M^{ss} le Maire soumet au conseil la demande formulée
par M^{ss} Vigouroux le 7 avril 1932.

Il indique qu'une voie nouvelle est prévue au
fixation de l'assiette d'un projet d'extension dans la propriété de M^{ss}
Vigouroux.

Envoyé le 20 juillet 1932

19

lotissement de la
Prairie et les Jardins
d'Orsay.

Application de la loi
du 19 juillet 1924
art. 11.

Envoyé le Juillet 1932

Reçu le 19

lotissement de la
Prairie et les Jardins
d'Orsay.

garantie communale

Envoyé le 20 juillet 1932

Reçu le 19

Renouvellement des
syndics du conseil
municipal (Parc
d'Orsay 1^{re} partie)

Envoyé le 20 juillet 1932

Reçu le 19

Demande permise de
construire Vigouroux
nouvelle voie à ouvrir
en prolongement
rue Verrier

Envoyé le 20 juillet 1932
Reçu le

Il ajoute qu'il y a lieu pour fixer l'emplacement des constructions à édifier par M^e Vigouroux, de faire déclarer d'utilité publique les aiguemeuts de la nouvelle rue à ouvrir en prolongement de la rue Verrier, et de déterminer le nivelllement futur de cette rue.

Le conseil délibère,

Autorise M^e le Maire à faire établir le plan d'aiguement et de nivelllement de la nouvelle voie prévue en prolongement de la rue Verrier jusqu'au boulevard Dubreuil.

Charge M^e l'ingénieur voyer de dresser le projet à soumettre aux formalités de déclaration d'utilité publique.

Vote le crédit nécessaire pour couvrir les frais d'établissement du dossier, crédit à prendre sur les fonds libres de l'exercice courant.

Le conseil, vu le devis présenté par M^e Colin architecte concernant le ravalement de la Mairie, accepte ce devis s'élevant à la somme de 8485^{fr}, 26. Autorise M^e le Maire à passer un marché de gré à gré avec la S^té l'arc en Ciel.

et vote la somme de 8485^{fr}, 26 - à prévoir au budget additionnel de l'exercice 1932.

Le conseil renvoie cette question à l'étude de la commission des travaux.

M^e Préost demande que le conseil veuille bien examiner la situation du chemin partant de la rue de Versailles allant au chemin 24 au fond du Guichet.

Le conseil renvoie cette affaire à l'étude de la commission des chemins.

Le conseil fixe ainsi qu'il suit la taxe sur les chiens pour l'année 1933.

Chien d'agrément et de chasse	20 ^{fr} ₂
Chiens de garde	5 ^{fr} ₂

M^e le Maire donne lecture d'une lettre de la S^te Sud Lumiére, demandant à la commune l'application d'un tarif réduit, entraînant une redevance réduite dans les mêmes

Ravalement de la Mairie.

marché de gré à gré

Envoyé le 21 juillet 1932

Reçu le 28 juillet 1932

Aménagement de la Place de la Mairie

Demande de M^e Préost

barce sur les chiens
Envoyé le 21 juillet 1932

Sud Lumiére fournitures nouvelles pour chauffage et refroidissement.

Envoyé le 19

Reçu le 19